

**“JE VEUX CRÉER
MON ENTREPRISE”**

PÉRIODE PRATIQUE EN ENTREPRISE (PPE)



*Pour renforcer la pertinence et la
viabilité de votre projet de création
ou de reprise d'entreprise*

PORTEURS DE PROJET

ACTIFS
OCCUPÉS

DEMADEUR
D'EMPLOI

POUR QUI ?

Demandeurs d'emploi ou actifs occupés, **porteurs d'un PROJET AVANCÉ de création ou de reprise d'entreprise.**

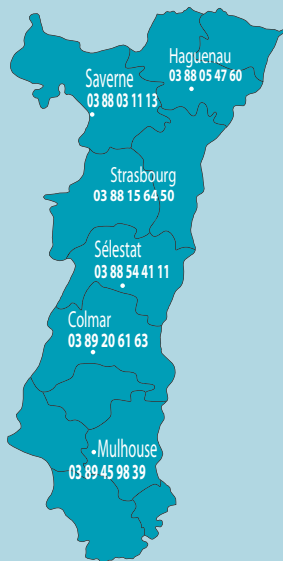
UN STAGE DE 3 SEMAINES EN ENTREPRISE, RENOVELABLE UNE FOIS

Vous permettant :

- de renforcer la **pertinence** et la **viabilité** de votre projet de création ou de reprise d'entreprise en vous confrontant aux **réalités du terrain**,
- d'aborder de manière concrète le **métier de chef d'entreprise**, en particulier : **les relations** clients, fournisseurs, concurrents ; la **gestion** des devis, de la facturation et de la trésorerie.
- d'approfondir vos compétences techniques en bénéficiant de l'expérience et du professionnalisme d'un chef d'entreprise établi.

QUI CONTACTER ?

La Région Alsace ou une de ses antennes territoriales (voir contact ci-dessous), qui vous indiquera le prestataire retenu sur votre secteur.



EN PRATIQUE ...

- La PPE est gratuite pour le stagiaire et l'entreprise d'accueil.
- Durant le stage, vous serez stagiaire de la formation professionnelle, ce qui vous assure une couverture sociale et un statut officiel dans l'entreprise d'accueil.
- **Si vous bénéficiez d'indemnités d'assurance chômage ou des minima sociaux**, ces prestations peuvent être maintenues durant la période de stage.
- Vos **frais de déplacement** peuvent également être pris en charge si vous utilisez le réseau SNCF pour vous rendre dans l'entreprise d'accueil avec le *pass'formation*.

www.region-alsace.eu



Région Alsace
Direction de l'Éducation et de la Formation
Service Formation Professionnelle Continue
1 place du Wacken - BP 91006
67070 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 15 69 60
E-mail : formation@region-alsace.eu

Crédit photo : Corbis
Octobre 2008



COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
Fonds Social Européen